

RECENSEMENT 2026



Mairie d'ISLES-LÈS-VILLENROY

FORMULAIRE INSCRIPTION SUR LE REGISTRE « RISQUES EXCEPTIONNELS »
En cas de déclenchement des plans d'alerte et d'urgence, ex : canicule ou pandémie,
la Mairie assurera une veille sociale par une prise de contact régulière.

| | | |
|---|--|--|
| NOM : | Prénom(s) : | |
| Date de naissance : | | |
| Adresse : | | |
| Numéro de téléphone <u>obligatoire</u> : | | |
| Demande l'inscription sur le registre nominatif, au titre de (cocher une case) : | | |
| <input type="checkbox"/> Personne âgée | <input type="checkbox"/> Personne handicapée | <input type="checkbox"/> Personne isolée |

- **Vous vivez :**
 - Seul (e)
 - En couple
 - Avec un tiers (enfants...) :
 - Dans un immeuble : avec gardien sans gardien
 - Dans une maison
- **Votre logement est équipé :** de volets de stores
- **Vous avez :** un ventilateur une climatisation
- **Vous bénéficiez :**
 - D'un service d'aide à domicile, coordonnées :
 - De la téléassistance
- **Vous partirez durant l'été :**
 - Oui (si oui : duau)
 - Non
- **Personne à contacter en cas d'urgence (Nom, adresse et téléphone) :**
- **Personnes possédant les clefs de votre domicile (Nom, adresse et téléphone) :**
- **Coordonnées du médecin traitant :**

En signant ce formulaire, j'accepte que mon nom figure sur une liste transmise au préfet.

Fait à Isles-lès-Villenois, le :

Signature :

Règlement général sur la protection des données - RGPD

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par la mairie d'Isles-lès-Villenoy pour l'inscription sur le registre des risques exceptionnels.

Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie la mairie en vertu de l'article L1112-23 du Code général des collectivités territoriales.

Les données collectées seront communiquées sur demande du Préfet.

Les données sont conservées pendant 5 ans.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement. Vous bénéficiez également d'un droit à la limitation du traitement. Les droits à la portabilité et à l'effacement ne s'appliquent pas à l'exécution d'une mission d'intérêt public.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante : mairie@isleslesvillenoy.fr

Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.